

Séance du 26 juillet 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-sept juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 9  
Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -  
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -  
Virginie MONTES - Catherine MOREL

**ABSENTS** : Lionel PEYRELONG

**EXCUSES** : Jean-Baptiste SANGLARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Séverine CELLE

**OBJET : Location du meublé de tourisme « Les Genêts » à Mr DEFOUR**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Mr DEFOUR pour louer le meublé de tourisme « Les Genêts » du 2 septembre 2024 au 31 octobre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour louer le meublé de tourisme « Les Genêts » du 2 septembre 2024 au 31 octobre 2024 à Mr DEFOUR ;
- **Fixe** le montant du loyer à **550 €** (cinq cent cinquante euros) par mois toutes charges comprises ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec Mr DEFOUR.

Fait et délibéré en Mairie  
le 26 juillet 2024  
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20240726-24\_07\_007-DE  
Reçu le 30/07/2024

